

17 août 2006, Territoires du Nord-Ouest

Allocution à l'occasion d'une visite dans le Nord canadien

Good morning. Bonjour. Ublakut. Je vous remercie de votre accueil chaleureux. Et je vous remercie, Paul (Okalik), de cette introduction des plus généreuses.

Monsieur le Leader territorial,

Monsieur le Commissaire Hanson,

Monsieur le Ministre O'Connor,

Monsieur le Colonel Whitecrosse,

Monsieur le Maire Sheutiapik,

Mesdames et Messieurs les Aînés,

Mesdames et Messieurs les Citoyennes et les Citoyens d'Iqaluit,

Je suis très heureux d'être à Iqaluit, la plus jeune capitale du Canada. Votre ville est la première que je visiterai au cours de ma première visite dans le Nord depuis mon entrée en fonctions. Pendant les prochains jours, je m'arrêterai à deux autres endroits au Nunavut : d'abord à la base militaire d'Alert, à l'extrémité nord du Canada, puis à la nouvelle mine de diamants Jericho dans l'ouest du territoire. Je me rendrai aussi dans les capitales du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, soit à Whitehorse et à Yellowknife. Je suis particulièrement ravi de me trouver ici pour la Journée des Forces canadiennes afin de pouvoir observer de très près la marine, l'armée de terre et la force aérienne en action à l'occasion du lancement de l'Opération Lancaster.

C'est toujours un honneur pour moi de rencontrer de nouveau nos membres des Forces armées, hommes et femmes. D'un océan à l'autre et dans le monde entier, les troupes canadiennes font un travail indispensable pour notre pays. En effet, ils défendent notre souveraineté, protègent nos intérêts et luttent pour la démocratie, la liberté et la primauté du droit. À titre de Premier ministre, l'une de mes premières initiatives a été de rendre visite à nos braves soldats déployés en Afghanistan. Comme vous le savez, ils accomplissent un travail incroyable et ce, dans des conditions extrêmement difficiles et dangereuses. Je me suis également donné comme priorité de rencontrer les nouvelles recrues au terme de leur entraînement aux bases des Forces canadiennes Wainwright et Ottawa. Et au cours de mon récent voyage en Europe et au Sommet du G8, en Russie, je me suis rendu au monument commémoratif du Canada à Vimy, en France, pour rendre personnellement hommage aux soldats canadiens morts au combat.

À chaque arrêt, j'ai été témoin d'exemples passés et présents de persévérance, de bravoure et de dévouement à l'égard de notre pays. Sachez que le nouveau gouvernement du Canada est très fier de ses militaires. Et à cet égard, nous vous appuyons sans réserve et vous soutiendrons dans toutes vos prochaines missions. L'Opération Lancaster est une mission

très importante. Elle témoigne de l'engagement de notre nouveau gouvernement à défendre la souveraineté du Canada sur notre territoire arctique. Il s'agit d'un engagement que j'ai pris en décembre dernier lorsque j'ai promis de m'assurer que tous les pays respectent la compétence du Canada à l'égard des îles, des cours d'eau et des ressources dans l'Extrême Arctique. Cependant, il faut plus que des belles paroles pour défendre notre souveraineté dans l'Arctique. Il faut une présence canadienne troupes sur le terrain, dans les airs et en mer ainsi qu'un gouvernement reconnu à l'échelle internationale pour respecter ses engagements. D'où l'importance cruciale de tels exercices.

Et c'est pourquoi nous sommes parfaitement clairs et francs dans toutes nos déclarations en matière de politique étrangère. Si nous voulons que les autres pays nous prennent au sérieux, nous devons dire ce que nous pensons et être sincères dans nos affirmations. Et je suis ici aujourd'hui pour vous dire très clairement ceci : la frontière canadienne de l'Arctique est incontestable. Elle s'étend de l'extrême nord du Labrador et remonte la côte est de l'île d'Ellesmere jusqu'à Alert. Puis, elle trace le périmètre ouest des îles Reine-Élisabeth jusqu'à la mer de Beaufort. De là, elle longe les côtes des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon jusqu'à la frontière canado-américaine, en Alaska. Tout le long de la frontière, notre zone s'étend à 200 milles dans les eaux environnantes, tout comme le long de nos côtes donnant sur l'océan Atlantique et l'océan Pacifique. Pas plus. Pas moins.

La souveraineté du Canada dans l'Arctique est profondément ancrée dans l'histoire. Il y a près de cent ans, en 1909, une plaque a été installée sur l'île Melville par le réputé marin québécois Joseph Bernier, capitaine du navire du gouvernement canadien, l'Arctic. Cette plaque proclamait, au sol pour la première fois, la souveraineté du Canada dans tout l'archipel arctique. Puis, des années 1920 jusqu'aux années 1940, le grand navigateur canadien Henry Larsen a patrouillé nos eaux arctiques à bord de la célèbre goélette de la GRC, la St. Roch. Les nombreux voyages effectués par Larsen ont confirmé le principe premier de la souveraineté de l'Arctique : il fallait l'utiliser sans quoi on le perdrait.

Dans les années 1980, le gouvernement conservateur de l'ancien Premier ministre Brian Mulroney a réussi à faire reconnaître notre territoire arctique en vertu des lois internationales. Le Canada figure parmi les 150 pays, dont la plupart des pays européens, la Russie, l'Inde et la Chine, qui ont ratifié la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Seul un petit nombre de petits pays n'y ont pas encore adhéré. J'ai été très clair lorsque j'ai soutenu que le Canada compte faire respecter ses droits en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Et aujourd'hui, je demande à tous les pays d'adhérer au traité et de se joindre au Canada et au reste du monde pour respecter la primauté du droit et de la mer.

Mesdames et Messieurs, les gouvernements canadiens manquent depuis trop longtemps à leur obligation d'affirmer rigoureusement notre souveraineté dans l'Arctique. Ils n'ont pu fournir les ressources nécessaires pour surveiller, patrouiller et protéger efficacement nos eaux septentrionales. Par conséquent, des navires étrangers franchissent peut-être régulièrement notre territoire sans permission. Chaque incursion représente une menace potentielle pour la sûreté et la sécurité des Canadiennes et des Canadiens. Nous devons toujours savoir qui sont ces navires et pour quelle raison ils franchissent notre territoire. Nous devons être certains que tout navire qui mouille dans nos eaux respecte nos lois et nos règlements, particulièrement ceux qui visent à protéger le fragile environnement de l'Arctique. Notre nouveau gouvernement n'acceptera aucun compromis. Nous avons

d'ailleurs déjà commencé à prendre les mesures nécessaires à cet égard. Ce mois-ci, pour la première fois de notre histoire, notre gouvernement a amorcé des vols de surveillance au-dessus des eaux de l'Arctique pour détecter toute pollution.

Dans le cadre de l'exercice militaire que nous entreprenons aujourd'hui, la Marine canadienne se rendra plus loin au nord qu'elle n'y est allée depuis plusieurs décennies. Entre temps, nous examinons la possibilité de construire un port en eau profonde dans l'Arctique qui permettra à la Marine de couvrir encore plus de territoire. Nous sommes déterminés à augmenter la présence de l'armée dans le Nord en créant un nouveau centre d'entraînement arctique et en revitalisant les Rangers canadiens. De nouveaux drones d'observation longue portée sans pilote patrouilleront continuellement l'Arctique.

Enfin, nous explorons également des technologies qui permettraient au Canada d'assurer une surveillance sous-marine, notamment des capteurs acoustiques et de détecteurs de mouvement pour repérer les sous-marins et les navires qui pénètrent dans les eaux arctiques canadiennes. Certains membres de l'opposition soutiennent qu'il est coûteux et inutile d'accorder autant d'importance à la souveraineté du Canada dans l'Arctique. Certains se sont même rendus dans le Nord et ont affirmé que nos plans de dépenses là-bas sont du gaspillage. À cela, je réponds que la première obligation d'un gouvernement est de défendre l'intégrité de ses frontières. Et cette responsabilité aura de plus en plus d'importance, car les ressources du Nord, en particulier le pétrole et le gaz, deviendront encore plus précieuses. Les technologies utilisées pour le transport et l'exploitation des ressources dans le Nord sont de plus en plus sophistiquées, mais aussi de plus en plus abordables.

De surcroît, le passage du Nord-Ouest est de plus en plus accessible chaque année. Certains scientifiques prédisent même que d'ici dix ans, il sera praticable toute l'année. Bref, le potentiel économique et stratégique du développement des ressources du Nord est de plus en plus précieux et vital pour notre nation. Et, croyez-en ma parole, nous ne sommes pas les seuls à le savoir. Jamais le besoin d'affirmer notre souveraineté dans l'Arctique et de prendre les mesures nécessaires pour protéger l'intégrité de notre territoire n'a été aussi impératif. Le Nord a le plein potentiel de jouer un rôle d'envergure dans le développement économique et social du Canada. Il attire non seulement l'attention de la communauté internationale, les investissements de capitaux et les personnes, mais il stimule également le développement commercial et économique. Le gouvernement du Canada a donc l'énorme responsabilité de veiller à ce que le développement se fasse selon notre volonté. En particulier, nous devons nous assurer que l'écosystème unique de la région et les traditions culturelles des peuples autochtones qui l'habitent seront respectés et protégés.

C'est ce que nous avons promis, et nous allons tenir parole. Certes, nous voulons que le monde sache que le Nord canadien sera le théâtre de développements exceptionnels, mais il ne faut pas se méprendre : nous sommes ici au Nunavut, « notre terre ». Comme le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et toutes les îles de l'Arctique. Et je vous donne ma parole que nous utiliserons tous les outils à notre disposition pour assurer notre souveraineté sur « notre terre », y compris les hommes et les femmes des Forces armées qui lancent aujourd'hui l'Opération Lancaster à Iqaluit.

Je vous en donne ma parole.

Thank you, merci, Nakuqmiit.

Que Dieu bénisse « notre terre » du Nord et protège nos foyers et nos droits!